Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 20/10/2023

UMAREX FRANCE rappelle LUNETTE DE PROTECTION SG1 COMBAT ZONE



- Noms des modèles ou références concernés : **Référence 2.5024**
- Marque : **UMAREX**
- **Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Sachet plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2020 au 14/10/2023**
- Informations complémentaires : **Code EAN-13 4000844511836**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Magasins vendant des produits Airsoft**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de protection contre les particules lancées à grande vitesse. Risque de fracture des lunettes en cas de choc avec des particules lancées à grande vitesse. Risque de blessure pour l'utilisateur en cas de choc.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**
- Description complémentaire du risque : **Risque de fracture des lunettes en cas de choc avec des particules lancées à grande vitesse. Risque de blessure pour l'utilisateur en cas de choc.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 30 avril 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0411850020**
- Informations complémentaires publiques : **Le consommateur est invité à ne plus utiliser ce produit et à le rapporter en magasin, contre remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre